

Sujet : [INTERNET] Lettre à l'attention de l'enquête publique mené à Sergine pour le projet de Mr Bourdon Eric
De : Edwige Jacquet
Date : 05/05/2022 21:44
Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Bonjour,

veuillez trouver en pièce jointe ma lettre en tant que Serginote, destiné à l'enquête publique tenu à Sergines, et par la préfecture de l'Yonne, du 02 au 30 mai 2022, concernant l'EARL de Mr BOURDON Eric à Sergines et son projet d'élevage de 39600 poulets de chair.

Bien cordialement

--

Edwige JACQUET
11 rue du Général Leclerc - 89140 SERGINES
06.18.19.31.10

— Pièces jointes : —

lettre edwige préfet contre le poulailler.docx

13,7 Ko

Sergines, le 04 Mai 2022

Objet : avis sur la consultation public sur l'EARL de Mr Bourdon Eric à Sergines

Monsieur le Préfet

En tant qu'habitant de Sergines, je vous prie, de reconsidérer le dossier du poulailler géant de Mr Bourdon Eric, à Sergines.

Je suis une enfant d'agriculteur et suis attaché à l'agriculture paysanne et je soutien des fermes à taille humaine (Comme la ferme « du Jardin Bio du Bois Ram'eau », qui se trouve aussi à Sergines), en lien avec le territoire et créatrices d'emplois.

Hors le projet proposé par Mr Eric Bourdon, comporte des nuisances multiples pour l'environnement, pour l'attractivité du territoire, pour la qualité de vie des habitants et pour l'économie agricole locale. De plus ce poulailler industriel entre en contradiction avec une agriculture respectueuse de la cause animale, des paysages et de l'environnement.

Dans ce contexte, un poulailler de cette envergure entraînera des nuisances pour les habitants comme pour les visiteurs : bruit, odeur, forte concentration de mouches, passages fréquents de camions pour la ramasse et la livraison de l'aliment. Mais plus grave, il comporte des risques sanitaires et environnementaux qu'il faut prendre en considération : dissémination des insecticides contre les mouches dans l'environnement, avec un impact sur le taux de mortalité des abeilles, pollution des eaux de surface et de la nappe phréatique par l'accumulation des fientes et rejet de poussières chargées en pathogènes dans l'atmosphère. Par ailleurs, la concentration des animaux et la multiplication des flux générés par ces élevages intensifs augmentent les risques d'épidémies telles que la grippe aviaire et contaminations aux salmonelles. Car c'est bien d'un « élevage en batterie » dont il est question. Dans les faits, 39 600 poulets de chair seront confinés à l'intérieur d'un bâtiment de 177.350m². Ce projet agricole menace donc l'existence des petits élevages locaux sur le plan sanitaire, en plus de la concurrence économique qu'il exercera à leur encontre.

Une exploitation de 39 600 poules prend la place d'environ 13 fermes de 3 000 poules !

Aujourd'hui, la consommatrice que je suis comme beaucoup d'autre, est en quête de qualité et je me préoccupe des conditions de vie des animaux, et soutien la politique de relocalisation de l'agriculture. Alors que cette batterie de poulet sera nourrie majoritairement que de produits d'importation.

Pour toutes ces raisons, il me paraît indispensable de reconsidérer ce projet de poulailler industriel et d'en étudier plus sérieusement les impacts. Les externalités négatives sont importantes, tant pour le territoire, que pour ces pauvres bêtes. En tant que citoyenne Française et administré de Sergines, il me semble inconcevable de voir un tel projet voir le jour.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon opinion, qui est en désaccord avec ce projet.

Recevez, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.